Les conseils citoyens s'animent. 2 journées en 2017 (/rencontre/les-conseils-citoyens-saniment-2-journees-en-2017)

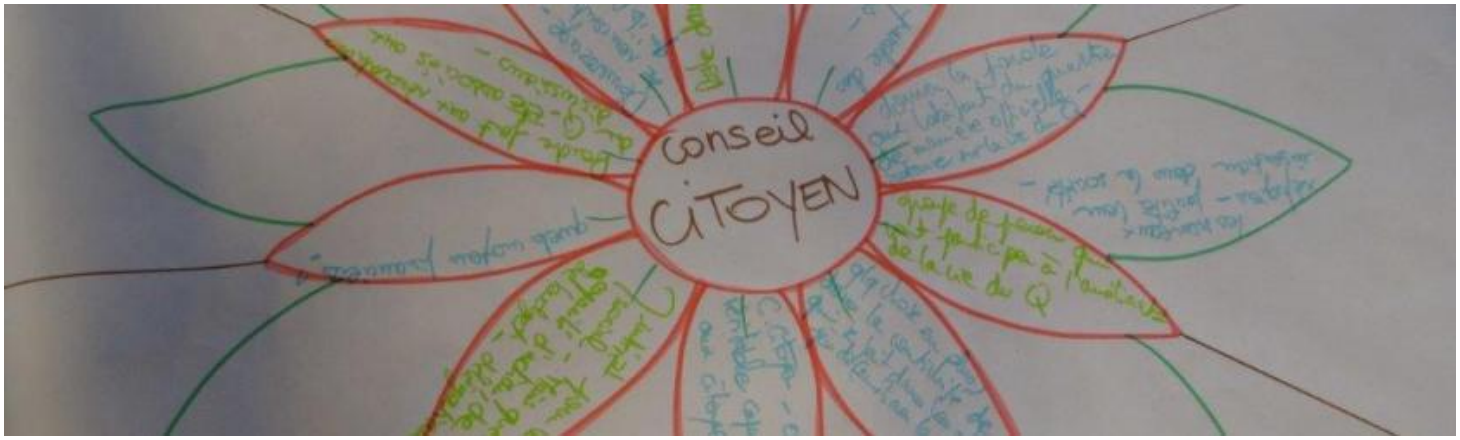

Chapo

Le CR•DSU a organisé, en 2017, deux journées échanges autour de l'animation des conseils citoyens.

CONTEXTE :

Afin d'accompagner les sites dans la mise en place des conseils citoyens, le CR•DSU a organisé en 2015 et 2016 une série de rencontres à travers la région. Elles ont permis aux équipes d'échanger sur les manières de faire pour créer les conseils, de partager leurs expériences et de réfléchir aux moyens et méthodes pour jeter les bases d'une participation effective des habitants.
En février 2017, on dénombre en Auvergne-Rhône-Alpes l'existence de 100 conseils, et 14 sont en

cours de constitution. Parmi les questions soulevées par le fonctionnement des conseils citoyens, se pose celle de l'animation. Qui la prend en charge et comment ? Quelles sont les missions des animateurs des conseils ? Quels rôle et posture sont adoptés ?
Autant d'interrogations que le CR•DSU a proposé d'aborder à l'occasion d'une journée d'échanges dupliqué dans 2 lieux de la région : à Lyon le 14 mars 2017 et à Grenoble le 6 juillet 2017.

OBJECTIFS :

• Offrir un espace d'échanges autour de l'animation des conseils citoyens
• Favoriser le partage d'expériences
• Présenter l'actualité et l'ensemble des ressources existantes

PUBLIC :

Tout acteur (professionnel ou habitant) impliqué directement dans l'animation des conseils citoyens

Retrouvez des interviews, enquêtes, vidéos, analyses sur les conseils citoyens sur le site www.yallerparquatrechemins.fr (https://www.yallerparquatrechemins.fr/motcle/conseil-citoyen)

Liens

Une circulaire en date du 2 février 2017 précise le cadre de création et de fonctionnement des conseils citoyens (http://www.ville.gouv.fr/IMG/pdf/circulaire_du_2_fevrier_2017_relative_aux_conseils_citoyens-2.pdf)
La circulaire du 26 janvier 2017 relative aux orientations de la politique de la ville pour 2017 affirme la place des conseils citoyens dans le paysage de la politique de la ville (https://juridique.defenseurdesdroits.fr/index.php?lvl=notice_display&id=21113&opac_view=-1)